

BCEAO : Le taux de prêt des ressources aux en baisse pour se fixer à 3%

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu, hier mercredi 4 mars, sa première réunion ordinaire au titre de l'année 2026. A l'issue des travaux, le CPM a décidé d'abaisser de 25 points de base ses taux directeurs.

Ainsi, le principal taux directeur auquel la Banque Centrale prête ses ressources aux banques commerciales passe de 3,25% à 3%, tandis que le taux d'intérêt sur le guichet de prêt marginal est fixé à 5% contre 5,25%.

A travers un mécanisme mis en place, les banques classiques prêtent des ressources auprès de la banque centrale à travers des opérations hebdomadaires d'injection de liquidité pour ensuite refinancer l'économie à travers des prêts accordés soient aux Etats, aux opérateurs économiques ou aux particuliers.

Selon le gouverneur de la BCEAO, Jean-Claude Kassi Brou, cette décision s'appuie sur l'analyse de l'activité économique, de l'évolution des prix et de la situation extérieure de l'Union. "L'activité économique a enregistré une évolution favorable au cours de la période récente. Le taux d'inflation est ressorti en baisse et devrait, selon les prévisions, revenir dans l'intervalle cible de la Banque Centrale. La situation extérieure de l'Union s'est également améliorée en 2025, portée par l'évolution favorable des termes de l'échange, la bonne tenue des exportations d'hydrocarbures et la mobilisation accrue de ressources extérieures par les Etats membres " a-t-il expliqué sur sa page Facebook.

Et de préciser que les Etats ont poursuivi leurs efforts de réduction des déficits budgétaires, nécessaires à la préservation de la viabilité de l'Union. " Cette baisse des taux directeurs contribuera à assouplir les conditions de financement et à soutenir le crédit au secteur privé dans l'Union.

Au cours des prochains mois, le CPM restera attentif à l'évolution de la conjoncture économique, financière et monétaire, et prendra, si nécessaire, les mesures idoines pour préserver la stabilité monétaire et financière de l'Union " a-t-il conclu.

Source : L'Indépendant du N°6403 du Jeudi 5 Mars 2026.